Envoyé en préfecture le 23/04/2026
Reçu en préfecture le 23/04/2026
Publié le
ID : 035-200043990-20260409-2026_02_051-DE

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
VALLONS DE HAUTE BRETAGNE COMMUNAUTE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 9 avril 2026

Le Conseil communautaire a été appelé à siéger par l'envoi d'une convocation accompagnée de l'ordre du jour et d'une note de synthèse pour chaque sujet, adressés le 2 avril 2026, soit sept jours francs avant la séance.

Le Conseil communautaire de Vallons de Haute Bretagne Communauté, légalement convoqué s'est réuni le jeudi 9 avril 2026 à la maison intercommunale, 12 rue Blaise Pascal à Guichen, sous la présidence de Mme. Jocelyne BLANCHARD, doyenne d'âge.

Présents :
Mme Florence ADAM, M. Thomas ALLAIN, M. Pierrick AUFFRAY, M. Régis BAUNIN, M. Thierry BEAUJOUAN, Mme Nathalie BERTHO, Mme Jocelyne BLANCHARD, M. Didier BOUGET, M. Ronan BOYET, Mme Marie-Claire BRAULT, M. Matthieu CHANEL, M. Arnaud CHAUVIN, M. Ronan COUDRAIS, M. Jean-François DANIEL, M. Marcel DIVET, M. Vincent DUCLOYER, Mme Valérie DUVAL, Mme Nathalie EDOM, Mme Julie FAUDET, Mme Marie-Josèphe FERRIER, Mme Audrey GROSHENY, M. Pascal GUERRO, M. Loïc HERVOIR, Mme Delphine HINRY, Mme Kristelle JUILLET, M. Patrick JUMEL, M. Didier LE CHENECHAL, Mme Maela LE CORRE, Mme Véronique LEDUC, M. Yannick LEGOURD, M. Christian LEPRETRE, Mme Nelly LUC, Mme Odile MAUNY, M. José MERCIER, Mme Marie-Anne MONVOISIN, M. Roger MORAZIN, Mme Michèle MOTEL, Mme Delphine NORMAND, Mme Nelly PIERSON, M. Rémi PITRÉ, Mme Thérèse PLANCHENAULT, M. Hugues RAFFEGEAU, M. Pierre-Yves REBOUX, M. Christophe RICAUD, M. Christophe ROUL, Mme Marie-Claire RUAULT-DUBORD, M. Jean-Marie RYO, Mme Mireille SALMON, M. Mickaël TANGUY, M. Nicolas TEXIER, Mme Françoise UGUET, M. Christophe VERON

Pouvoirs :
M. Fabien VIRONDEAU, donne pouvoir à Christophe VERON

Absents excusés :
M. Fabien VIRONDEAU

Secrétaire de séance : M. Didier LE CHENECHAL

Nombre de délégués : En exercice : 55 Présents : 54 Pouvoirs : 1 Absents excusés : 1	Délibération n°2026-02-051 Election du Président de Vallons de Haute Bretagne communauté

Annexe obligatoire :
1 : Procès-verbal du Conseil communautaire du 9 avril 2026.

Envoyé en préfecture le 23/04/2026
Reçu en préfecture le 23/04/2026
Publié le
ID : 035-200043990-20260409-2026_02_051-DE

Le renouvellement général des conseils municipaux et intercommunaux à la suite des élections municipales et intercommunales des 15 et 22 mars 2026 impliquent de procéder à l'installation de la nouvelle assemblée délibérante et de l'ensemble des instances exécutives et consultatives de Vallons de Haute Bretagne Communauté.

Par application des dispositions du Code général des collectivités territoriales et, notamment, ses articles L.5211-2 et L2122-7, il convient, après installation du nouveau Conseil communautaire sous la présidence de Madame BLANCHARD, doyenne d'âge du Conseil, qu'il soit procédé à l'élection du Président de Vallons de Haute Bretagne Communauté, au scrutin secret et à la majorité absolue.

Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

1er tour :

Se sont déclarés candidats : M. Thierry BEAUJOUAN et Michèle MOTEL

	1er tour
Nombre de votants	55
Nombre de votes blancs	1
Nombre de votes nuls	0
Suffrages exprimés	54
Majorité absolue	28

Informés de ce qui précède, le Conseil communautaire décide à la Majorité absolue, avec 1 BLANC, 35 voix POUR Thierry BEAUJOUAN, 17 voix POUR Michèle MOTEL et 2 voix POUR Yannick LEGOURD :

- D'élire Thierry BEAUJOUAN président du Conseil communautaire.

Publication et transmission en préfecture du procès-verbal d'élection réalisées le 10 avril 2026 en date du 9 avril 2026.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Thierry BEAUJOUAN

